

Règlement du Concours photo 2021

Thème 1 = Ma campagne

Thème 2 = Thaumiers en Noir & Blanc

Il s'agit de mettre en avant les plus belles images de Thaumiers. **Toutes les photos devront impérativement être prises sur le territoire de Thaumiers.**

Début du concours : 1^{er} juillet 2021

Fin du concours : 19 septembre 2021

Le concours photos est **ouvert à tout le monde, à partir de 8 ans.**

A l'issue de la réception de l'ensemble des photographies, **un jury sélectionnera 10 photos qui seront exposées au centre multimédia ou dans le bourg.**

Certaines d'entre elles pourront être choisies pour illustrer le bulletin municipal ou tout autre support de communication de la commune de Thaumiers.

Le public pourra également voter pour la meilleure photo. **Au total, 2 photos maximum pourront recevoir un prix :**

1. « Prix du jury »
2. « Prix du public »

Article 1 : Qui peut participer ?

Il est destiné aux photographes amateurs (à partir de 8 ans). Les jeunes de moins de 18 ans devront fournir une autorisation parentale (cf, page 4).

Les membres du jury ne peuvent participer.

Article 2 : Comment participer ?

- **Format des images** : Elles seront obligatoirement sous format numérique (format .jpeg ou .jpg) d'une taille minimum de 2400x3600 pixels. L'image présentée devra être conforme à la prise de vue originale, sans ajout ou retrait d'éléments étrangers à la scène photographiée, sans modification de flou, sans trucage ou autres techniques visant à modifier profondément l'image. Le recadrage est autorisé et la retouche numérique doit se limiter au nettoyage des poussières et à l'amélioration globale de l'image.
- **Mention** : Les participants devront donner un nom à leur photo.
- **Lieu** : la prise de vue doit être **réalisée sur la commune de Thaumiers** (vérifiable par le jury).
- **Nombre de photos présentables** : **1 photo maximum par candidat et par thème.** Soit 2 photos maximum, si le participant souhaite concourir pour les 2 thèmes.
- **Mode de transmission des photos** : Envoi en pièce jointe, **du bulletin d'inscription (cf, page 4), de la (ou des) photo(s)**, et si besoin du formulaire « droit à l'image », (cf, page 5) **par mail avant le 19 septembre 2021** (23h59) à l'adresse suivante : cm.thaumiers@orange.fr

Article 3 : Calendrier

- Réception des photos : 19 septembre 2021 dernier délai
- Jury de présélection : octobre-novembre 2021
- Vote du jury (prix du jury): décembre 2021
- Vote du public (prix du public) : décembre 2021
- Remise des prix : janvier 2022

Article 4 : Conditions

Ce concours est gratuit. **Le fait même de participer au concours photos implique l'acceptation des conditions du règlement du concours.** Les participants autorisent les organisateurs à utiliser leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces presse ou tout autre événement ou support ayant trait à la promotion de ce concours photo. Toute participation d'une personne au concours est subordonnée à sa qualité d'auteur des photographies. Le participant atteste sur l'honneur de sa qualité d'auteur de la ou des photographies qu'il envoie. La participation est strictement nominative (limitée à une seule par personne, même nom, même adresse), il est donc interdit d'y participer sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres personnes. Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit. La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'Organisateur et le Jury de l'opération.

Toute participation incomplète, illisible, envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle. Le résultat des délibérations sera communiqué à l'adresse mail d'envoi des photos. La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé. **L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile,** relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.

Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée.

Article 5 : Droits des photos

Le participant déclare, être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle et incorporelle des photos. Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent, dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité. Le participant assume l'entière responsabilité du contenu (immeubles, personnes...) des images qu'il propose à l'organisateur. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Droit à l'image

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées. Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable. Une personne dans une foule compacte ou représentée de dos ou de très loin n'est pas considérée comme identifiable. Son autorisation n'est pas nécessaire pour publier la photo. **Attention si une personne est identifiable sur la photo, vous devez impérativement nous retourner le formulaire de renonciation au droit à l'image.** (cf, page 5)

Article 6 : Le jury

Le jury se réunira en octobre- novembre 2021 pour sélectionner 10 photos qui seront exposées. Il utilisera plusieurs critères pour évaluer les photos : qualité de la prise de vue, originalité du sujet et respect du thème.

Il sera composé des membres de la commission en charge de la communication de la commune de Thaumiers, d'élus ou d'agents communaux.

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury. Le jury s'organise comme il l'entend dans le cadre de ses travaux, statue souverainement, aucun recours contre ses décisions ne pourra être admis. Aucun recours contre les votes ne pourra être admis.

- **Le jury procédera à un vote, en décembre 2021.** L'ensemble des votes sera comptabilisé afin de déterminer les 2 photographies gagnantes.
- **Le public pourra également voter à partir de décembre 2021 pour la photo qu'il préfère** (parmi les 10 photos présélectionnées par le jury) **en se rendant au centre multimédia ou sur un support numérique en ligne.** Il pourra voter pour la photo de son choix, mais ne pourra voter plusieurs fois. L'ensemble des votes sera comptabilisé afin de déterminer la photo gagnante.

Article 7 : Les prix

- « Prix du jury »
- « Prix du public »

Les gagnants recevront leur prix à l'occasion d'une cérémonie qui se déroulera en janvier 2022.

Article 8 : Renseignements et inscription

Centre multimédia – 29 rue Principale – 18210 Thaumiers

Tel : 02 48 61 52 77

Mail : cm.thaumiers@orange.fr

BULLETIN DE PARTICIPATION « Individuel » au concours photo 2021

Clôture le 19 septembre 2021 à 23H59

Thème 1 : Ma campagne

Thème 2 : Thaumiers en Noir & Blanc

Nom :

Prénom :

Adresse:

Téléphone :

E-mail :

Date de naissance :

Pour les mineurs, merci au représentant légal de compléter :

Je soussigné (e) _____, représentant légal de l'enfant
_____, né(e) le _____, l'autorise à participer au
concours photo 2021 de la commune de Thaumiers.

Déclare participer au concours photos 2021 de la commune de Thaumiers et être l'auteur des œuvres mentionnées ci-dessous et avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses.

À _____, le _____
Signature :

Photos numériques soumises au concours (2 maximum si vous participez aux 2 thèmes)

Nom de la photo 1 : _____

Thème choisi (cocher) Thème 1 « Ma campagne » / Thème 2 « Thaumiers en Noir & Blanc »

Lieu de la prise de vue (indiquer l'adresse, le lieu-dit):

Date de la prise de vue :

Nom de la photo 2 : _____

Thème choisi (cocher) Thème 1 « Ma campagne » / Thème 2 « Thaumiers en Noir & Blanc »

Lieu de la prise de vue (indiquer l'adresse, le lieu-dit):

Date de la prise de vue :

Renseignements :

Centre multimédia – 29 rue Principale – 18210 Thaumiers

Tel : 02 48 61 52 77

Mail : cm.thaumiers@orange.fr « Objet : Concours Photo 2021 »

Formulaire de renonciation au droit à l'image Concours photo 2021

Je soussigné (e) _____ (nom du modèle), accorde à _____ (nom du photographe), ses représentants et toute personne agissant avec la permission du photographe (y compris la commune de Thaumiers), la permission irrévocable de publier toutes les photographies ou les images que vous avez prises de moi : le _____ à _____ (date et lieu). Ces images peuvent être exploitées dans le cadre du concours photo 2021 organisé par commune de Thaumiers. Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction. **Je déclare avoir 18 ans ou plus** et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Nom et prénom du modèle :

Adresse :

Code postal et ville :

Nom de la photo (reporter le nom du bulletin d'inscription) :

Thème choisi : (cocher)

Thème 1 « Ma campagne » / Thème 2 « Thaumiers en Noir & Blanc »

Le
Signature du modèle

Le
Signature du photographe

Renonciation par le parent/tuteur d'enfant mineur

Je déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorité légale de signer cette renonciation en son nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation et consent à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire.

Nom et prénom du parent/tuteur légal :

Le
Signature du modèle

Le
Signature du photographe